



## Les Verts – Réponse à la mise en consultation d'un projet de loi sur l'encouragement des activités culturelles et de la création artistiques – 2020

Madame, Monsieur,

Les Verts ont pris connaissance du projet de rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil relatif au projet de loi sur l'encouragement des activités culturelles et de la création artistique. Ils saluent particulièrement les prises de contacts effectuées avec les milieux concernés en amont de la rédaction du projet de loi, ainsi que l'exhaustivité du rapport qui l'accompagne, démontrant une fois de plus la richesse culturelle de notre canton.

Cependant, cette richesse n'est pas due aux subventions cantonales. Pourtant le Canton se targue d'être 3e du classement national par canton en matière de dépenses culturelles par habitant. Or, selon que l'on établisse le [classement](#) en fonction de l'apport cantonal, communal ou de la Loterie romande, Neuchâtel se retrouve classé 18e, 2e ou 1er. En matière de subventions cantonales, le canton de Neuchâtel est donc plutôt mal classé. Toutefois, cette méthode de financement culturel fonctionne relativement bien et permet d'amortir les pertes de subventions en cas de coupes dans le budget cantonal. Mais force est de constater que **le Canton manque singulièrement d'ambition en matière de politique culturelle**, préférant se reposer sur les autres canaux de subventions.

De plus, la crise due à la COVID-19 a montré la fragilité des situations professionnelles des actrices/eurs culturel-le-s, lequel-le-s ne peuvent que très difficilement survivre sans des aides financières qui leur sont parfois refusées pour des raisons administratives. La vie d'artiste est souvent plus complexe qu'un formulaire de demande d'indemnité : multiplication des cachets de faible importance, petits boulots, périodes de chômage, taux partiel d'enseignement... Le statut de professionnel-le est parfois difficile à obtenir dans ces conditions, empêchant certain-e-s d'entre elles/eux à se consacrer pleinement à leur art. Et tou-te-s ne veulent pas forcément devenir professionnel-le-s. Permettre aux actrices/eurs culturel-le-s de constituer une prévoyance restera un vœu pieux si les montants qui leur sont versés n'augmentent pas. Très souvent, les artistes eux-mêmes sont en bout de chaîne lorsqu'il s'agit de payer les factures d'un spectacle et doivent se contenter de "ce qui reste". Les Verts demandent donc qu'**1% du budget de l'État (au moins) soit attribué à l'encouragement des activités culturelles et à la création artistique.**

Dans ce rapport, la focalisation du discours sur les "professionnel-le-s" de la Culture et le rayonnement des projets culturels engendre une posture condescendante et paternaliste vis-à-vis de la culture "populaire" et amateur, laquelle ne pourra que très difficilement compter sur les aides étatiques. Ce projet de loi risque fortement de développer une culture institutionnalisée et élitiste, les amatrices/eurs n'auront effectivement plus accès aux faveurs du service de la Culture. Les Verts remarquent que le Canton attend un retour sur investissement en termes d'image de la part des artistes/projets qu'il soutient. Cette attente est légitime, mais les projets qui "rayonnent" sont-ils réellement synonymes de qualité artistique ? La relocalisation et le redimensionnement sont des valeurs Vertes valables également dans le domaine de la Culture. **Attirer les foules pour des spectacles grandioses est intéressant médiatiquement, mais ne doit en aucun cas porter préjudice aux activités culturelles locales de petites tailles tout aussi importantes, voire plus, pour notre population.**

Cette loi très (trop) généraliste manque d'ambition et d'objectifs clairs. **Les Verts subodorent une volonté de l'Etat de reporter autant que possible la charge des subventions sur les communes.** La culture professionnelle, créée par des professionnel-le-s, des artistes reconnu-e-s, devient l'affaire du Canton, le « reste » revient aux communes. Le Conseil d'État pourra alors se montrer dans les vernissages huppés et les grands événements en ne manquant pas de souligner l'apport du Canton dans leur réalisation, tout en abandonnant aux communes la charge de subventionner (ou pas) la fanfare locale, la troupe de théâtre amateur de quartier, etc. Or les villes sont déjà le véritable moteur d'activités culturelles et artistiques locales et internationales.

Enfin pour les Verts, l'encouragement aux activités culturelles et à la création artistique passe également par une **augmentation du nombre de locaux** mis à disposition des artistes, ainsi qu'une **dotations plus conséquente (+ 1 EPT au moins) du personnel du Service de la Culture chargé de l'encouragement des activités culturelles et de la création artistique.**

Souhaitant vivement que vous tiendrez compte de nos remarques et suggestions, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Neuchâtel, le 4 août 2020

## CONTACTS

**Patrick Herrmann**, président des Verts neuchâtelois et député au Grand Conseil  
[Patrick.Herrmann.GC@ne.ch](mailto:Patrick.Herrmann.GC@ne.ch), tél. mobile : 079 320 16 28

**Sébastien Frochoux**, député Vert  
[Sebastien.Frochoux.GC@ne.ch](mailto:Sebastien.Frochoux.GC@ne.ch), tél. mobile : 078 830 98 28

**Secrétariat cantonal**  
[info@verts-ne.ch](mailto:info@verts-ne.ch), tél. : 032 852 07 26

## LES VERTS NEUCHATELOIS

Avenue de la Gare 3, 2000 Neuchâtel, tél. 032 852 07 26, [info@verts-ne.ch](mailto:info@verts-ne.ch), [www.verts-ne.ch](http://www.verts-ne.ch)